

Réunion n°2 avec le Rectorat du mercredi 4 octobre 2023 (10h-12h15).

Sont présents en visio : FEP, UNSA, CFTC, SAIPER, S2DE.

Sont présents dans la salle : le SG, les deux IA-DAASEN, la DRH, la DPEP, la DPES, SNUIPP, SNES, CGTR, FEN UAPE, AD, SGEN, SNPTES, SNE.

Lexique :

IA-DAASEN 1D EP : inspectrice d'académie, directrice adjointe des services de l'éducation nationale en charge du premier degré et de l'éducation prioritaire

IA-DAASEN HEP LES : inspectrice d'académie, directrice adjointe des services de l'éducation nationale en charge des collèges HEP, des lycées et de l'enseignement supérieur

EP : éducation prioritaire

HEP : hors éducation prioritaire

FEP : formateur éducation prioritaire

MDP : médecine de prévention

CAPD : commission administrative paritaire départementale

SST : santé et sécurité au travail

CSA SA : comité social académique spécial académique, ancien CHSCT (comité hygiène et sécurité)

RCD : remplacement de courte durée dans le second degré

Les questions du SNE

1- OSTIC : les nouvelles listes de diffusion seront-elles bientôt prêtes ?

Réponse : Elles le seront aux alentours du 4 novembre (*avec 4 mois de retard*).

2- Part variable REP+ : c'est un sujet qui revient souvent et par exemple dans une école un tiers des enseignants ne l'ont pas reçue, peut-être en octobre ?

Réponse : il s'agit d'ajustements, de régularisations de l'année scolaire 2021/22. De ce fait certains PE n'étaient pas affectés dans la même école. Les paiements pour 2022/23 ne sont pas encore programmés.

3- Ineat 2021 : l'annulation de la mutation des personnels via ineat/exeat en 2021 a-t-elle été réglée par le ministère ?

Réponse : dans cette question il y a eu confusion entre le mouvement inter principal et le mouvement compensé, que l'on appelle communément et à tort « par ineat/exeat ». Les personnels concernés ont reçu un questionnaire pour recueillir leurs souhaits.

4- Secrétariat : savez-vous combien d'écoles en sont pourvues ou combien de communes proposent un secrétariat dans chaque école ?

Réponse : non mais l'enquête sera faite.

5- Pacte : y a-t-il eu dans notre académie des faits de mise à l'écart des professeurs des écoles ? Exemple : les PE ne peuvent pas faire le « soutien 6ème » (18 heures) qui est accaparé par les professeurs certifiés, ils sont donc reversés dans « devoirs faits » qui est moins rémunérateur (24 heures).

Réponse : le « soutien 6ème » est réservé aux PE qui sont rémunérés sur un budget qui leur est propre, donc les certifiés ne sont pas du tout concernés (*avec cette question il s'agissait de montrer que les mentalités doivent évoluer, j'ai également cité la déclaration d'un parent élu au CA d'un collège : « nous ne voulons pas de PE car ils ne sont pas compétents »*). Il y a encore du travail pour rapprocher l'école et le collège.

Les autres sujets

- Une PES en congé maternité garde son poste, aucune incidence de ce type de congé sur l'affectation (sauf si prolongation).
- Décret relatif à l'autorité fonctionnelle du directeur : cette autorité lui était déjà dévolue en ce qui concerne le fonctionnement du service. Tout ce qui est hiérarchique reste du domaine des IEN et de l'IA-DAASEN.
- Avancement : pour l'échelon spécial les travaux sont suspendus suite à la mise à jour des applications, cela reprendra sous peu. Pour la classe exceptionnelle la liste des promus est prévue dans quelques jours, le travail s'est fait manuellement car nous avons changé d'année scolaire, il y a eu du retard dans la collecte des avis primaires.
- MDP : un nouveau médecin conseiller technique est en cours de recrutement, il y a trois autres médecins dont un à 100% pour le premier degré. Il est possible de contacter leur secrétariat par téléphone et surtout par mail.
- École ouverte / Stages de réussite : les IEN valident les vacances faites. Les groupes d'élèves sont à minima de 8 élèves. Il y a des moyens, le dispositif est à développer que ce soit en HSE ou parts fonctionnelles.
- FEP : on était à 7 suite au départ de 2 personnes, il y a un avis de candidature en cours pour monter à 12.
- Formation REP+ : on peut envisager une organisation pluriannuelle pour pallier la non participation des PE concernés par manque de remplaçants, l'IA-DAASEN 1D va examiner les plans de formation, elle évoque la possibilité de formation d'initiative locale.
- Ambassadeur LVE : ce n'est pas obligatoire déclare l'IA-DAASEN même si c'est une recommandation forte. *C'est ce qu'elle nous avait dit la semaine dernière lors de l'entrevue avec nous (SNE - S2DÉ - CSEN).*
- Rupture conventionnelle : 93 demandes ont été formulées en 2023 (56 femmes-37 hommes), 44 dans le sud, 26 dans l'ouest, 13 dans le nord et 10 dans l'est, 50 acceptées (30 femmes -20 hommes), 35 demandes annulées et 8 demandes refusées parce que le projet n'était pas abouti ou parce que les candidats sont trop proches de la retraite (*l'an dernier en novembre, nous avons posé la même question*).
- Recours temps partiel : il n'y a pas de saisines enregistrées, aucune CAPD n'est programmée.
- Tableau des 108 heures : c'est de la responsabilité du directeur certes mais cela n'empêche pas la remontée pour expertise pédagogique à l'IEN, qui remonte les informations à la DAASEN qui remonte au recteur qui a une vue sur ce qui se passe... donc c'est un document obligatoire.
- Fiches SST : on constate aucun retour vers les victimes surtout dans le premier degré. À quoi cela sert-il d'en remplir ? Que deviennent les alertes, les signalements ? Les fiches ne sont pas remontées au CSA SA.

- Liaison école - gendarmerie / police : le directeur doit-il accompagner l'agent comme préconisé par le ministre Blanquer ? Souvent le dépôt de plainte est refusé et seule la main courante est proposée. (*Il faut alors leur faire savoir que l'on va faire un courrier au Procureur de la République.*) L'accompagnement par les IEN ou chefs d'établissement facilite la prise en compte de la plainte et la communication.
- Sorties avec nuitées et Pacte : Les IEN signent les lettres de missions et peuvent décider ou non d'attribuer une part de pacte aux enseignants. Les pratiques diffèrent selon les circonscriptions. Il faut harmoniser. Réponse : est-ce que c'est innovant de faire des projets avec nuitées ? Innovant, c'est pas nouveau, c'est par rapport à la pratique. Le pacte est-il une reconnaissance des missions ? Doit-on considérer que les sorties sont innovantes ? Il y a nécessité d'harmonisation auprès des IEN.
- Évaluation d'école : Sont-elles obligatoires ? L'an dernier il fallait une participation volontaire (les équipes avaient rédigé des motions pour refuser l'évaluation). L'IA-DAASEN reconnaît qu'il n'y a effectivement pas d'intérêt si l'équipe n'est pas volontaire et que l'on peut envisager un report dans ce cas-là. L'évaluation reste obligatoire.
- Déduction des heures de RIS : cela se fait sur les 108 heures mais ce n'est pas harmonisé, l'IA-DAASEN ira voir les textes.
- Phare : les parents voient des situations de harcèlement partout ; les directeurs sont très sollicités, c'est chronophage car ils doivent enquêter. Réponse : oui il y a eu un effet « choc » qui va s'estomper au fil des semaines. Le programme Phare s'appuie sur une préoccupation partagée et pas forcément sur une sanction. Il y a une communication à faire auprès du grand public. L'équipe académique va être renforcée.
- ISS directeurs : l'augmentation de cette indemnité est en lien avec le Pacte mais il n'y a pas de « brique » pour le suivi des missions.
- Collège Leconte de Lisle : la situation de ce collège de St-Louis est très compliquée à cause du secret lié à la démarche judiciaire. Le premier objectif est de protéger les personnels qui parleraient trop et se mettraient dans des situations délicates.
- Quand un PE est absent, l'AESH ne surveille pas les élèves !

* Rappel d'information 2022

6- *Ruptures conventionnelles, démissions : avez-vous des données récentes et quel est l'âge moyen des demandeurs ?*

R : Entre le 01/01 et le 30/06 on comptabilise 123 demandes et 60 conventions signées. L'âge moyen est 49 ans, l'AGS 24 ans, 76 femmes, 47 hommes, avec des projets professionnels ou le désir de faire autre chose. Il y a eu 17 refus (60 ans, 9 hommes, 8 femmes, AGS 30 ans, raison : « rareté de la ressource sur des métiers en tension »). Après un refus l'agent est accompagné pour améliorer son projet de fin de carrière, pour le remobiliser sur la fonction qu'il occupe (en attendant la retraite). Il y a eu 27 annulations de demandes après entretien RH, 4 annulations après signature.

La prochaine réunion sera thématique (RCD, Pacte...).

Anthony Payet (Pour le SNE 974) - Merci à Sonia Sinègre (S2DÉ) pour le renfort !